

Télé services DRP 2018

La saisie du MICRO BA 2017

Sur la page d'accueil
MSA Sud Aquitaine,
Sélectionner
L'onglet exploitant

Puis la rubrique
GUIDEA
EXPLOITANT

The screenshot shows the MSA Sud Aquitaine website interface. At the top left is the logo with the text 'santé famille retraite services'. The main header features the text 'Sud Aquitaine' and a link '> Changer de région'. On the right, there is a red bar for 'Mon espace privé' with buttons for 'Se connecter' and 'S'inscrire'. Below the header is a navigation menu with tabs: 'Particulier', 'Exploitant' (highlighted in red), 'Employeur', 'Partenaire', 'Elu MSA', and 'Votre MSA'. A search bar with the text 'Rechercher' and a magnifying glass icon is also present. The main content area is divided into three columns. The left column contains a button '> ACCUEIL EXPLOITANT', a section 'ACTUALITÉS', and three main sections: 'GUIDEA EXPLOITANT : VOUS ORIENTER DANS VOS DÉMARCHES', 'PASS' AGRI: PASSER LE CAP D'UNE CRISE AGRICOLE', and 'INSTALLATION, CRÉATION D'ENTREPRISE' with sub-items 'Devenir agriculteur', 'Affiliation et statuts', and 'Protection sociale des exploitants'. The middle column has three sections: 'COTISATIONS ET PAIEMENT' (with sub-items 'Cotisations des exploitants', 'Paiement des cotisations exploitants', 'La déclaration des revenus professionnels (DRP)'), 'SOUTIEN AUX AGRICULTEURS' (with sub-items 'Episodes d'intempéries juin 2018 : la MSA Sud Aquitaine vous accompagne', 'Se faire remplacer pour souffler', 'Les services de remplacement en agriculture', 'Ensemble pour la Relance des Agriculteurs Fragilisés (ERAF)'), and 'SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL'. The right column has two sections: 'MON ESPACE PRIVÉ' with 'Services en ligne exploitants' and 'NOUS CONTACTER'. A 'Fermer' button is located in the top right corner of the content area. Two blue arrows point from the text boxes above to the 'Exploitant' tab and the 'GUIDEA EXPLOITANT' section header.

Guidea Pour vous orienter dans vos démarches

Vous êtes
EXPLOITANT

Vous souhaitez

Créer votre entreprise ou vous installer

Déclarer vos revenus

Déclarer un accident du travail ou de trajet professionnel

Estimer et régler vos factures de cotisations MSA

Consulter votre relevé parcellaire d'exploitation

Obtenir une attestation professionnelle

Cesser votre activité

Sélectionner
Déclarer vos
revenus



[Particulier](#)[Exploitant](#)[Employeur](#)[Partenaire](#)[Elu MSA](#)[Votre MSA](#)

MSA Sud Aquitaine > Exploitant > Guidea exploitant : vous orienter dans vos démarches

[Ecouter](#)[A+](#)[A-](#)

Guidea Pour vous orienter dans vos démarches

[Retour à la liste](#)

Déclarer vos revenus

Vos services en ligne

- [Déclarer vos revenus professionnels \(DRP\) ?](#)
- [Estimer vos cotisations non-salariés agricoles ?](#)
- [Demander un changement de situation professionnelle ?](#)

Pour aller plus loin

Vous voulez savoir quels sont les revenus à prendre en compte pour votre DRP ou mieux connaître les obligations de paiement par voie dématérialisée ? Retrouvez toutes les informations pratiques :

- [La déclaration des revenus professionnels \(DRP\)](#)

Vous souhaitez comprendre à quoi servent vos cotisations et comment elles sont utilisées ? Accédez aux explications :

- [Les cotisations et contributions sociales du chef d'exploitation](#)

Découvrez les principes de calcul des cotisations en fonction de vos revenus :

- [Les principes de calcul des cotisations des non-salariés agricoles](#)

En cas de crises agricoles la MSA met en place des actions pour accompagner les agriculteurs touchés.

- [Soutien aux agriculteurs en difficulté](#)

Vos démarches

> *Quels revenus professionnels devez-vous déclarer ?* Selon votre statut les revenus fiscalement imposables à déclarer sont différents :

- En régime fiscal réel : déclarez vos revenus de l'année précédente. Complétez la déclaration de revenus professionnels en ligne ainsi que la feuille annexe de calcul.
- En régime fiscal de la micro entreprise : déclarez les revenus de l'année précédente après abattement.
- En régime fiscal forfait : déclarez les revenus de l'année N-2 avant abattement (montant sur l'avis d'imposition).
- Si vous êtes associé d'une société soumise à l'impôt sur les sociétés : déclarez les revenus de l'année précédente en complétant la déclaration de revenus professionnels ainsi que la feuille annexe de calcul spécifique.

A l'issue de votre DRP en ligne, vous pouvez estimer dans Mon espace privé vos cotisations et contributions non-salariés agricoles.

BON A SAVOIR

Indiquez à votre MSA tout changement de situation (régime fiscal, activités, etc.)

Sélectionner
Déclarer vos
revenus
professionnels



Attention : L'accès à la saisie de la déclaration de revenus professionnels se fait à partir du n° INSEE / bouquet exploitant et non du n° SIRET

The screenshot shows the MSA website interface with a modal window titled "Se connecter à Mon espace privé". The modal contains the following elements:

- Logo: **msa** santé famille retraite services
- Header: **Se connecter à Mon espace privé** (Fermer)
- Section: **Se connecter avec FranceConnect** (uniquement pour les particuliers) with a button "S'identifier avec FranceConnect".
- Section: **Se connecter** with fields for "Identifiant" and "Mot de passe", a "Se connecter" button, and a link "J'ai oublié mon mot de passe".
- Section: **S'inscrire** with the text "Vous n'avez pas encore de compte MSA ? Inscrivez-vous rapidement dès maintenant." and an "S'inscrire" button.

Annotations on the image:

- A blue box on the left says "Connexion avec n° INSEE + mot de passe" with arrows pointing to the login fields.
- A blue box on the right says "Inscription nouvel extranaute" with an arrow pointing to the "S'inscrire" button.

Connexion avec
n° INSEE
+ mot de passe

Inscription
nouvel extranaute

Affichage de la page d'accueil : DRP

Accueil > DRP

Déclaration des Revenus Professionnels

Ce service vous permet de déclarer en ligne vos revenus professionnels et vous dispense de remplir le document sous format papier. La notice explicative ainsi que l'aide en ligne sont là pour vous aider. N'hésitez pas à vous en servir.

Saisir sa déclaration

IMPORTANT: à compter du 31/12/2018 vous n'aurez plus accès à ce service pour la Déclaration des Revenus Professionnels de l'année 2017

Possibilité de rechercher une DRP déjà saisie pour la visualiser, la modifier (1 seule rectification possible à partir du lendemain de l'envoi initial)

Possibilité de consulter la notice explicative et le mode d'emploi du téléservice

Consulter

> Le mode d'emploi

Déclaration des Revenus Professionnels de l'année 2017

Veuillez nous transmettre votre déclaration des revenus au plus tard le **06 août 2018**

> Saisir la déclaration

Rechercher

> Une déclaration de Revenus Professionnels préalablement effectuée sur le site

Page Informations générales

Informations générales

Imposition au MICRO BA

Votre situation pour la déclaration en cours

Numéro d'immatriculation :

Nom, prénom :



Vous êtes concerné(e) par la déclaration des revenus professionnels en qualité de Chef d'exploitation soumis au régime Micro entreprise.

Si cette situation vous semble incorrecte, merci de bien vouloir contacter votre caisse de MSA.

A. Cas particulier des personnes n'ayant pas eu d'imposition séparée

Si en 2017 vos revenus professionnels n'ont pas fait l'objet d'une imposition séparée, cochez la case



Si vous avez coché la case, indiquez les références de la personne déclarante :

Numéro d'immatriculation (numéro INSEE) :

Nom :

Prénom :

Annuler

Suivant

Très important

Cette zone doit être cochée **uniquement** si les 2 critères suivants sont réunis :

- les 2 membres du même foyer fiscal sont exploitants agricoles

et

- le revenu fiscal n'a pas fait l'objet d'une déclaration séparée de la part de chaque membre auprès de l'administration fiscale mais est globalisé sur l'un des deux membres.

En pratique: Si les 2 conditions sont réunies simultanément :

- La personne n'ayant pas de revenu personnel coche la case et complète les références de la personne déclarante
- Sur sa grille de saisie personnelle, la personne déclarant le revenu agricole globalisé ne cochera pas cette case et portera le revenu total en case B7 (diapo suivante)

Page de saisie des revenus Imposition au micro BA

B. Déclaration des revenus tirés d'activités agricoles ou de cotisant solidaire en 2017

Veuillez indiquer les montants en euros sans les centimes.

Vous étiez au forfait

Nouveau Micro BA (avant abattement de 87%) :

 B7

Régime de retraite complémentaire facultatif (montant des cotisations versées) :

 B11

En 2017 avez-vous procédé au rachat de cotisations d'aide familial mineur, de conjoint participant aux travaux ou de périodes d'études supérieures ?

Oui Non B12

Votre conjoint/partenaire PACS et/ou vos enfants mineurs non émancipés étaient associés non participants dans la société dans laquelle vous avez exercé votre activité

Nouveau Micro BA (avant abattement de 87%) :

 B13

Précédent

Suivant

Selon la situation, d'autres grilles seront proposées telles que :

- Déclaration des revenus tirés d'activités non salariées non agricoles
- Informations complémentaires
- Contributions CSG ET RDS

Une fois la saisie DRP terminée → affichage d'une page pour :
- visualiser sa déclaration
- envoyer sa déclaration à la MSA

Confirmation d'envoi

Vous avez saisi la Déclaration de Revenus Professionnels de l'année 2017, concernant :



Affilié(e) en qualité de(d) **Chef d'exploitation** (Régime fiscal « Micro entreprise »).

Vous pouvez :

- Visualiser votre déclaration afin de vérifier votre saisie
- Estimer vos cotisations et vos contributions

Vous pouvez conserver votre déclaration et l'envoyer plus tard ou l'envoyer dès à présent à la MSA.

Précédent

Envoyer

Visualiser et vérifier la saisie

Envoyer sa DRP

Une fois la DRP envoyée → affichage de la page Accusé d'envoi

[DRP](#) > [Accusé envoi](#)

Accusé d'envoi

Nous avons bien reçu votre déclaration de revenus professionnels de l'année 2017. Elle a été envoyée à la MSA **Sud Aquitaine**
Le à .. h .. mn

Elle concerne



Affilié(e) en qualité de(d) **Chef d'exploitation** (Régime fiscal «Micro entreprise»).

Cette déclaration porte le numéro :



Vous pouvez :

- Visualiser et imprimer la déclaration des revenus professionnels
- Estimer vos cotisations et vos contributions
- Revenir à la liste de vos déclarations

Un mail de confirmation d'envoi est adressé au déclarant.
NB : en cas d'adresse mail erronée, une alerte sera envoyée à la MSA